Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie

Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde

Band: 75 (1997)

Heft: 2

Rubrik: Vapko-Mitteilungen = Communications Vapko = Comunicazioni Vapko ;

Vereinsmitteilungen = Communiqués des sociétés = Notiziario

sezionale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vapko-Mitteilungen Communications Vapko Comunicazioni Vapko

Le groupement romand de la VAPKO fête ses 40 ans

Lors de l'Assemblée annuelle du samedi 30 novembre 1996 à Martigny VS, notre Président Roland Gavillet nous a fait la surprise d'une allocution prononcée à l'issue des délibérations administratives. Avec son accord, je relève ici quelques éléments fort intéressants.

La séance de constitution du Groupement romand (G.r.) de la VAPKO s'est tenue à Lausanne le 9 septembre 1956. Elle réunissait 21 personnes représentant 10 communes vaudoises, 3 communes neuchâteloises, la ville de Fribourg et l'État du Valais. Les raisons suivantes ont motivé la création du G. r.:

- 1. Une longue patience, qui se heurtait depuis 25 ans à la réticence de collègues de Suisse alémanique;
- 2. l'économie de frais de déplacement;
- 3. les difficultés d'ordre linguistique;
- 4. la possibilité de créer de nouveaux offices de contrôle.

Qu'est-ce que 40 ans? «Ce n'est plus tout à fait l'enfance, ni tout à fait la maturité, ni la sagesse ... Un quadragénaire n'est, en définitive, qu'un demi-octogénaire». Et encore: «À partir de 40 ans, on commence à se ressembler». Il y a 40 ans, le journal se vendait 20 centimes, une permanente tiède coûtait 12 francs, un appartement de 3 pièces à Lausanne se louait à 160 francs par mois et on comptait, dans la Suisse entière, 648 chômeurs complets ...

Depuis 1956, la VAPKO s'est enracinée dans toutes les régions de Suisse romande. De 1956 à 1994, le G. r. a été présidé successivement par MM. Édouard Jacottet, Lausanne (1956-1962), Jean Divorne, Lausanne (1963-1974), Georges Scheibler, Le Locle (1975-1985) et Gilbert Veyrat, Genève (1986-1994).

Les cours ont été organisés d'abord tous les deux ans, au début sur 2 jours, puis 4 jours, enfin sur une semaine et chaque année. Ils ont eu lieu successivement au Chalet-à-Gobet VD, à Vers-chez-les-Blanc sur Lausanne VD, aux Paccots FR, au Locle NE, aux Endroits VD, à Bière VD, à Anzère VS, à La Brévine NE, à Siviez VS et à Veysonnaz VS.

«Quoi qu'en pensent des esprits chagrins, la pérennité du G. r. VAPKO paraît assurée, à vues humaines. Car tant qu'il y aura des champignons, les hommes en mangeront; ils s'empoisonneront et certains en mourront».

Le contrôleur des champignons a certainement été le premier agent de la sécurité alimentaire des temps modernes. On aura, longtemps encore, recours à ses services. Nous avons en Suisse un système de contrôle des champignons unique, envié par les pays voisins, qui s'insère dans le service public. La VAPKO est au centre de ce dispositif; elle a le devoir de mettre à la disposition des autorités des structures solides et efficaces. Elle sera, en définitive, ce que les contrôleurs en feront. Qu'elle vive! En route vers son demi siècle!

François Brunelli

1997 SZP/BSM 47

Information destinée aux contrôleurs officiels des champignons - Contrôle des récoltes privées

Les cantons ont la possibilité d'organiser le contrôle des champignons destinés à un usage privé, sur la base de l'article 14 OCh (Ordonnance sur les champignons) qui a la teneur suivante:

Le contrôle des champignons cueillis et utilisés de manière non professionnelle est règlementé par les cantons.

Les espèces admises sont celles des listes B1 et B2 de l'annexe 1 OCh, ainsi que d'autres champignons selon la règlementation cantonale ou selon les connaissances du contrôleur officiel.

Quelques arguments à faire valoir:

- La consommation des champignons a toujours posé un problème de santé publique. Preuve en est que des contrôles officiels structurés ont été mis en place à la fin du 19ème siècle déjà.
- La prudence, la sagesse et la transmission des connaissances n'étant pas héréditaire, le risque d'intoxication n'a pas régressé. Pour diverses raisons, les amateurs de champignons sont vraisemblablement plus nombreux qu'auparavant. Ils commettent les mêmes erreurs d'appréciation par bêtise, par inconscience, par méconnaissance des espèces, de leur diversité et de leur polymorphisme.
- Les préjugés de sélection tels que les tests de la cuiller d'argent ou de la gousse d'ail ont la vie dure, à tel point que le second procédé a été publié dans un mensuel romand encore en 1987!

Le contrôle des champignons destinés à un usage privé vise deux objectifs:

a. le contrôle des espèces:

b. l'éducation du récolteur sur le plan de la sécurité (dangers de confusion, état sanitaire, procédés de conservation, etc.).

Ces mesures concourent directement à la diminution des intoxications et de leurs conséquences directes: maux humains, coûts médicaux et sociaux. Le contrôle des champignons permet églement d'éduquer le récolteur en matière de protection de l'environnement.

Contrôler des champignons constitue donc par excellence un acte de prévention.

Il est impossible de chiffrer le nombre de personnes préservées de la consommation de champignons vénéneux grâce à un contrôle efficace. Par contre, il est possible d'affirmer que dans les cas d'empoisonnement connus la cause résidait toujours dans la consommation de champignons non contrôlés.

Par ailleurs, les cantons comptent de nombreux contrôleurs officiels motivés et efficaces, aux services desquels il serait regrettable de ne pas recourir.

Toutes ces considérations concourent au maintien, voire au développement du contrôle des champignons destinés à un usage privé. Les lois cantonales sur la santé publique comportent en général un volet consacré à la prévention. C'est dans ce cadre que doit s'inscrire le contrôle des champignons destinés à la consommation privée.

INFO - GROUPEMENT ROMAND VAPKO

48 1997 SZP/BSM

Vereinsmitteilungen Communiqués des Sociétés Notiziario sezionale

Basel. Jahresprogramm 1997: Ausser an Feiertagen, vom 20. Januar bis 17. März zwangloses Treffen im Beizenteil des Rest. «Salmen» (beim Spalentor) an jedem ersten und dritten Montag des Monats ab 20 Uhr. – Montag, 24. Februar, 20 Uhr (Vortragssaal des Bot. Inst.): Vortrag von Bruno Latscha: «Im Schatten des Waldes.» – Montag, 7. April, 20 Uhr (Vortragssaal des Bot. Inst.): Vortrag von Markus Wilhelm: «Pilze unter Kiefern.» - 1. Bestimmungsabend: Montag, 14. April, 20 Uhr im Praktikumsraum des Bot. Inst. In der Folge finden bis und mit 10. November jeden Montag um 20 Uhr Bestimmungsabende im Praktikumsraum statt. – Sonntag, 25. Mai: Frühjahrsbummel mit Theo Bischof. – Montag, 23. Juni (Praktikumsraum des Bot. Inst.): Pilzmikroskopie mit Markus Wilhelm (keine eigene Mikroskope mitbringen). – Samstag, 5. Juli: Täublingsexkursion mit Markus Wilhelm. Details an den Bestimmungsabenden oder über Tel. 481 16 35. – Sonntag, 31. August: Exkursion ins Bernbiet mit Kurt Minder. Details an den Bestimmungsabenden oder über Tel. 701 39 69. – Samstag, 13. September: Exkursion auf den Dinkelberg mit Peter Preiss. Details an den Bestimmungsabenden oder Tel. 363021. – Montag, 10. November: Letzter Bestimmungsabend im Praktikumsraum des Bot. Inst. – Samstag, 15. November: Schlussbummel gem. speziellem Programm und separater Einladung. – 1. und 15. Dezember: Treff um 20 Uhr im Rest. «Salmen». Pilze mitbringen nicht verboten.

Genève. Lundi 24 février, conférence de Madame A.M. Fiore: Les lichens épiphytes comme bio-indicateurs de la pollution atmosphérique à Genève; Uni-Bastions salle 315, 20 h 30.

Ostermundigen. Freitag, 7. März: Hauptversammlung.

Schlieren. Montag, 3. März: Pilzlerhöck im Rest. «Frohsinn» für Interessierte. Besprechung des aufliegenden Pilzmaterials, Fachsimpeln usw. – Voranzeige: Generalversammlung, Frei-

tag, 14. März, 19.45 Uhr im Rest. «Frohsinn» in Schlieren.

St. Gallen. Homepage: http://www.rheintalweb.ch/vereine/pilzkunde/index.html - Unsere E-mail-Adresse: VPS@rheintal.ch - Nicht vergessen: Freitag, 28. Februar, 19.30 Uhr: Hauptversammlung im Rest. «Lerche» in Rorschacherberg, Heidenerstr. 59. Der Vorstand hofft auf gute Teilnahme. – Am Mittwoch, 5. März um 19 Uhr besichtigen wir die Kantonsbibliothek Vadiana, um zu sehen, ob unsere Bücher aut untergebracht wurden. Treff: Notkerstr. 22, 9000 St. Gallen. – Am Sonntag, 16. März um 10 Uhr treffen wir uns im Botanischen Garten St. Gallen, um in einem Rundgang den Vorfrühling zu erleben. Bei schlechtem Wetter sind wir in den Gewächshäusern gut aufgehoben. – Ab März werden Wochentags-Exkursionen angeboten. Es sind pro Monat ein bis zwei Exkursionen geplant. Vorschläge und Wünsche betreffend Gegend und Wochentag bitte an den Aktuar oder an der HV.

Thurgau. Montag, 24. Februar, 19.30 Uhr: Diavortrag «Seltene Pilze», mit Hinweisen auf deren Gattungsmerkmale. Ort: Pilzlokal in der Kantine Firma Walter Bollag und Co. AG, 1. Obergeschoss, Schlossmühlestr. 7–9, Frauenfeld. Referent: Joachim Dürst, Frauenfeld. Hinweis: Gäste sind herzlich willkommen. – Samstag, 22. März: Porlingsexkursion im Gebiet Rohrerbrücke. Treffpunkt: 13.30 Uhr, Marktplatz Frauenfeld, 14 Uhr, Landi Uesslingen. Organisation: Joachim Dürst, Frauenfeld/Thomas Ledergerber, Erlen.

Zürich. Rest. «Albisriederhaus», 8047 Zürich. – Jeden Montag um 20 Uhr: freie Zusammenkunft und Studium des aufliegenden Pilzmaterials. – 3. März: «Die seltsame Pflanzenwelt Westaustraliens», Referentin: Elisabeth Scola.

Zurzach und Umgebung. Freitag, 28. Februar, 20 Uhr: Diavortrag von J. Elmer. Thema: Orchideen. Im Rest. «Sternen» (Säli), Zurzach. – Freitag, 21. März, 20 Uhr: Kegeln und Jassen im Rest. «Frohsinn», Würenlingen.

1997 SZP/BSM 48a

AZB 3084 Wabern

Voranzeige Pilz Kurswoche

Samstag 9. August - Samstag 16. August 1997

Anfänger - Fortgeschrittene - Spezialisten

Kontaktadresse Ernst Perren PF 7 3326 Krauchthal Tel.P.034/4110817 Tel.G.034/4111417

Breitenbach und Kränzlin PILZE DER SCHWEIZ

Band 1 Ascomyceten Fr. 118.–
Band 2 Nichtblätterpilze Fr. 148.–
Band 3 Röhrlinge und Blätterpilze 1. Teil Fr. 148.–
Band 4 Blätterpilze 2. Teil Fr. 158.–

Bestellungen bitte an:

Herrn B. Dahinden, Ennetemmen, 6166 Hasle LU

Korrespondenzadressen / Correspondance

- Redaktionelles SZP (deutsch, italienisch): Heinz Göpfert, Alpenblickstr. 53a, 8630 Rüti / Publications dans le BSM (français): François Brunelli, Petit Chasseur 25, 1950 Sion
- Adressänderungen, Abonnemente, Mitgliederlisten, Etiketten / Changements d'adresse, abonnements, liste de membres, étiquettes: Frau Sonja Schnider, Soldanella, 6166 Hasle
- 3. Verbandsbuchhandel / Librairie: Beat Dahinden, Ennetemmen, 6166, Hasle LU
- Andere Korrespondenz / Autre correspondance: VSVP/USSM, Dr Elvezio Römer, Farmacia, 6987 Caslano